

# « Mon ket » dope le bilan du ciné belge

## CINÉMA En 2018, hausse de fréquentation des films belges de 40 %

- Le Centre du cinéma révèle son bilan 2018.
- Vingt productions belges sont sorties en salle.
- Deux ont joué les locomotives : « Mon ket » et « Ni juge ni soumise ».

Production, promotion et diffusion cinématographiques et audiovisuelles en Belgique francophone. Quel bilan pour 2018 ? Devant les professionnels réunis au cinéma Palace et en présence de la ministre de la Culture Alda Greoli, Jeanne Brunfaut, directrice du Centre du cinéma et de l'audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles, a annoncé quelques bonnes nouvelles, comme une hausse de fréquentation des films belges de 40 %. Vingt productions belges sont sorties en salle, deux ont agi comme locomotives : *Mon ket*, de François Damiens (143.815 entrées Belgique et 266.532 en France) et *Ni juge ni soumise*, de Jean Libon et Yves Hinant (75.604 entrées Belgique et 203.259 en France). Par contre, *Nos batailles*, de Guillaume Senez, porté par l'acteur français Romain Duris, fait seulement 14.195 entrées en Belgique contre 218.044 entrées en France. Mais il comptabilise 40 sélections en festival, 11 ventes et 9 prix.

### Des créations pour Instagram

Autre bonne nouvelle : la saison 2 de *La Trêve* a cartonné avec une moyenne de 293.000 spectateurs par épisode et jusqu'à 360.000 en live +7. Ce qui conforte la RTBF et la Fédération Wallonie-Bruxelles de poursuivre dans cette voie et d'encourager les nouvelles écritures pour toucher des publics diversifiés. En 2018, le Fonds FWB-RTBF pour les séries télévisuelles belges a investi environ 2,6 millions. Suite à l'initiative des podcasts en 2018, un nouvel appel à projets est consacré, cette année, à des histoires pensées pour être diffusées sur Instagram. La ligne éditoriale de la création digitale à la RTBF étant belge, déca-

lée, audacieuse et sans langue de bois.

En 2018, la Commission de sélection des films a examiné 526 dossiers (tous genres confondus) contre 484 en 2017, soit une augmentation de 8,7 %. 130 ont reçu une promesse d'aide, soit deux de plus qu'en 2017. Les aides attribuées portent notamment sur 22 projets en production, parmi lesquels les nouveaux films des frères Dardenne (*Ahmed*), Lucas Belvaux (*Des hommes*), Jan Bucquoy (*Liège Bastogne Liège*), Gérard Corbiau (*Sauver Mozart*) ou Bouli Lanners (*Wise Blood*). Au total, c'est un budget proche des 9,6 millions qui est réparti. Ceci tout en sachant que l'enveloppe des moyens disponibles pour le secteur s'élève à 28,96 millions (19,22 millions d'apports venant de FWB et les 9,74 millions restants étant de l'apport extérieur).

Autre bonne nouvelle, une rallonge de 400.000 euros gonfle l'enveloppe d'aides au développement. Ce qui implique, comme l'expliqua la ministre Greoli, la possibilité d'aides en trois phases : écriture (12.500 euros), création artistique (30.000 euros) et production (430.000 euros). Soit plus de prises de risque pour les projets à l'écriture et une exigence accrue sur les dossiers en production.

### La France boude la Belgique

Côté mauvaises nouvelles, le tax shelter a perdu en investissement avec une chute de 21 % en Fédération Wallonie-Bruxelles à cause, notamment, de l'affaire Nexus (fraude à l'exonération fiscale) et du tax shift. L'autre mauvaise nouvelle concerne le financement des films. Pas dans la part belge qui reste relativement stable (2 % d'augmentation). Le problème est le désengagement de la France dans les coproductions, qui est passée de 29 % à 11,9 %. Autre désaffection : les films belges à l'affiche en France sont passés de 13 en 2017 à 8 en 2018. Ce qui devient un problème structurel est le reflet d'une politique agressive et protectionniste de l'Hexagone. Pour y remédier en partie, des accords de coproductions ont été signés avec le Canada, la Chine, l'Uruguay... D'autres sont en cours... L'apport de pays étrangers hors

France est passé de 4,42 % à 20,84 %.

Deux notes encourageantes pour finir ce bilan : le cinéma Palace, ouvert en février 2018, a dépassé la barre des 108.000 spectateurs malgré les travaux qui minent l'extérieur des lieux. Quant à la présence des femmes dans l'industrie du cinéma belge, même si la tendance reste masculine, elle est en constante progression depuis cinq ans. Il faut que ça continue et dépasse bien largement la barre psychologique des 30 %. ■

FABIENNE BRADFER

### PARTENAIRE

#### Netflix sous le feu des projecteurs

« Un nouveau partenaire pour le cinéma belge » : voilà les termes utilisés pour qualifier Netflix. Car depuis l'adoption par l'Union de la directive SMA (qui devra être transposée en droit belge), les services de vidéo à la demande (Netflix et consorts) doivent intégrer 30 % d'œuvres européennes à leur catalogue et contribuer à la production locale (des règles imposées aux autres opérateurs auxquelles ils échappaient jusqu'ici). « C'est important pour nous d'investir dans des contenus européens, a ainsi expliqué Lina Brouneus, directrice des acquisitions Netflix pour le Benelux... mais basée à Amsterdam où se trouvent d'ailleurs les pôles stratégiques du géant du streaming pour l'Europe. C'est une grande opportunité. Netflix est dans le business du cinéma depuis trois ans. Il y a une constante volonté de remise en question de notre part. Nous voulons recueillir les idées de contenus qui fonctionnent ici et qui sont pertinents pour vous. » Une rencontre avec les acteurs du secteur qui avait plus pour but d'arrondir les angles, d'apaiser les tensions que de réellement prendre des engagements. À l'américaine, Lina Brouneus a, en anglais, répété plusieurs fois sa volonté d'apprendre. Et pas question de sortir du mutisme de Netflix en matière de chiffres ou de faire de grandes déclarations.

G.MY